

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 6 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze et le six juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Paulette MARANO, Maire.

Présents : MMES P. MARANO, F. RATTE, D. MACLE, M. DELAY, J. BROISSIAT & MM. J. BARISWYL, P. SATTONNAY, Y. GERAY, C. JOBARD, J.C. LIMAT.

Absent excusé : M. P. ABRIEL (pouvoir à M. P. SATTONNAY).

Secrétaire de séance : José BARISWYL

Mme Sylvie GIRARD, Présidente de l'Association Foncière de Frébuans assistait également à cette séance pour le choix de l'entreprise qui assurera l'entretien annuel des chemins.

- Approbation du compte rendu de la réunion du 29 avril 2014 à l'unanimité

Suite à un courrier de la Préfecture, trois décisions du conseil municipal en date du 28 mars 2014 doivent être rédigées sous forme de délibérations alors qu'elles n'ont été que consignées dans le procès verbal de la séance. Il s'agit de :

- Délégations consenties au Maire par le conseil municipal
- Détermination du nombre d'adjoints
- Désignation des membres du C.C.A.S au sein du conseil municipal.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette nouvelle présentation.

DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Il s'agit d'un organisme qui offre aux agents de la Fonction Publique Territoriale une gamme diversifiée de prestations.

- Un délégué représentant les élus doit être désigné parmi les membres du Conseil Municipal. M. Jean-Claude LIMAT accepte cette mission.

- Le délégué représentant les agents est Mme Claire Barelle, secrétaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les candidatures proposées.

REMPACEMENT DE MME BON

Mme Séverine CAMUSET assure le secrétariat depuis le 16 mai. Le conseil décide à l'unanimité de lui attribuer l'indemnité administrative de technicité (IAT) qu'elle perçoit dans les autres communes où elle travaille.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET TARIFS DE LA SALLE DES FETES

Certains articles du règlement de la salle des fêtes sont modifiés pour simplifier ou améliorer son fonctionnement.

- art 2 : le tarif pour une journée supplémentaire est fixé à 30 €

- art 4 : la somme égale à 25% de la location fera l'objet d'un titre de recette émis par la commune.

- art 8 : les tables et les chaises ne devront pas être sorties à l'extérieur de la salle.
Ce règlement sera signé par les utilisateurs de la salle des fêtes.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le règlement modifié ainsi que les nouveaux tarifs.

EDF COLLECTIVITES - CONVENTION TRIPARTITE DE PRELEVEMENT

Dans le but d'éviter les relances et les pénalités de retard, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le principe du prélèvement du montant des factures d'électricité à l'échéance.

INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME PAR ECLA

Le Conseil Municipal décide de confier par convention l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme à ECLA à compter du 1er juillet 2014.

CARTES JEUNES 2014-2015

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer gratuitement la carte "avantages jeunes" aux jeunes domiciliés à Frébuans. Il est demandé de s'inscrire à la mairie au plus tard le 25 juin 2014.

ETUDE DE DEVIS

- Entretien annuel des terrains

Ce dossier a été examiné en ouverture de séance avec Mme Sylvie GIRARD. Trois devis sont proposés pour approbation. L'entretien concerne les terrains et chemins communaux d'une part et les chemins d'exploitation, propriété de l'Association foncière, d'autre part.

↳ Ent BUCHOT : Forfait annuel de 950€ HT pour la commune et 900€ HT pour l'A.F.

↳ Ent OUDARD : Tarif horaire. Sur la base des heures 2013 : 842,70 € HT pour la commune et 412€ HT pour l'A.F.

↳ Ent FOURTIER : Tarif horaire. Sur la base des heures 2013 : 858,40€ HT pour la commune et 421€ HT pour l'A.F.

Un forfait sera demandé à l'entreprise OUDARD avant de prendre une décision.

- Chemin du Mouton

Le Conseil Municipal considère que le devis établi pour le curage des fossés le long du Chemin du Mouton est trop élevé et le refuse.

- Impression du bulletin municipal

200 bulletins seront imprimés par ESAT pour un montant de 448,85 € TTC. Les annonces publicitaires ont rapporté la somme de 220€.

QUESTIONS DIVERSES

- Bois de la Grand'Mare (environ 6 stères)

Un lot de bois de chauffage (marronnier et verne), déposé sur le terrain de la Grand'Mare, est mis en vente au plus offrant. La date limite de dépôt des offres est fixée au jeudi 3 juillet 2014.

INFORMATIONS DIVERSES

↳ **Visite de M. PERNY**, Président du Conseil Général, le 30 avril. Les sujets abordés au cours de cette rencontre :

- le projet d'aménagement d'un deuxième accès à la Grand'Mare (piéton) et d'un cheminement sur cette parcelle.
- le prolongement du cheminement le long de la RD 158, jusqu'au nouveau lotissement.
- l'aménagement du carrefour route de Saint-Georges/RD30 (entrée Est du village).
- les nouveaux rythmes scolaires ont été seulement évoqués.

Un courrier récapitulatif toutes ces demandes lui a été adressé pour suite à donner. Il a également été fait mention de l'utilisation de l'emplacement servant de dépôt de matériaux au lieu-dit "Au Goutet". En réponse, un rendez-vous a été fixé au 13/06 à 10H en mairie avec Mme BAILLY-SALINS.

↳ **Proposition de la commune de Chilly-le-Vignoble** : le vendredi 9 mai, Mme Dubois, adjoint, est venue demander si la municipalité accepterait l'achat en commun de matériel de type professionnel - karcher, broyeur. Refus du conseil.

D'autre part, elle nous informe de la nécessité de repeindre les volets de la cure qui appartient pour 3/5 à Chilly et 2/5 à Frébuans. Contact sera pris pour évaluer le travail.

↳ **Eau des fontaines**

M. Jean-Paul FERRIER est intervenu pour réguler le débit des fontaines. Avec l'aide de Jean-Claude PERRIN, ils se chargent désormais de la surveillance de l'écoulement de l'eau. Le conseil les remercie.

↳ **Membres de la Commission communale des impôts directs**

La liste des nouveaux membres peut être consultée au secrétariat de la mairie.

↳ **Les rubans du patrimoine**

La commune a obtenu un prix régional au concours "les rubans du patrimoine" organisé conjointement par la Fédération du Bâtiment, l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine et la Caisse d'Epargne.

↳ **Convention MGTPS pour le remblaiement de la parcelle à Saint-Georges**

Déjà évoquée lors de la réunion du 29 avril, la résiliation de la convention précitée en juillet 2014 est confirmée.

Un courrier du Délégué du Défenseur des Droits du Jura en date du 26 mai 2014 sollicitant une prolongation de la convention jusqu'en juin 2015 est porté à la connaissance des Conseillers Municipaux.

Le Conseil Municipal insiste pour que les termes de la convention, validés par la signature des deux parties, soient respectés et approuve la réponse qui sera faite en ce sens.

COMPTE RENDU DES REUNIONS

- Commission voirie sur le terrain devant les entrées de MM. ANANIE et GUYON - Rue Sous Charnet.

Un problème d'évacuation des eaux de pluie, constaté par la commission voirie, pourra être solutionné en envoyant l'eau du caniveau dans l'égout. Ces travaux seront ajoutés à une autre intervention prévue sur la commune.

- Le 15/05 : Rythmes scolaires à Frébuans. Parents, animateurs, élus et enseignants ont été

informés des activités mises en place à la prochaine rentrée et ont pu poser toutes les questions relatives à ces nouveaux horaires et au contenu des séances proposées.

- Le 4/06 : SICTOM. Election du Président et des Vice-Présidents

LES REUNIONS A VENIR

- Dernier conseil d'école le mardi 24 juin à 20h30 à Frébuans

- Conseil Général le 13/06 à 10h à la mairie

URBANISME - DOSSIERS EN COURS

Demande déposée le 6 juin 2014 par M. CHASSAGNOLLE Thierry pour la création d'une porte-fenêtre - 122 rue Prosper Sordet - DP N°6/2014;

URBANISME AU 6 JUIN 2014

Non opposition en date du 5 juin à la demande de M. VUILLET Eric pour la construction d'un mur de clôture - 84 rue des Condamines - DP N° 5/2014

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER N°2/2014

Vente par Mme ANTIER Brigitte au profit du Syndicat des Eaux et d'Assainissement de Beaufort de la parcelle ZB 132 "Derrière l'Eglise" - 10a35ca.

Prochain conseil le vendredi 11 juillet à 20h

Le secrétaire de séance
José BARISWYL



Le Maire,



Paulette MARANO